

riusement que l'univers sache que nous ne sommes pas dans une position tellement abjecte et tellement humiliante, qu'il nous faille nous prosterner aux pieds des Etats-Unis d'Amérique et les supplier de nous accorder des faveurs pour quelque considération que ce soit. Nous disons que le Canada a atteint cette position, et qu'il en jouit aujourd'hui. Que l'on considère son attitude sous n'importe quel aspect, et à quelque point de vue que l'on se place, nous disons que le Canada occupe une position telle, qu'il ne demande aucune faveur aux Etats-Unis d'Amérique, ni à n'importe quel autre pays étranger. Le Canada est si merveilleusement doué par la nature, il possède des ressources assez riches, assez incépuisables et assez variées pour pouvoir se dispenser de s'humilier : du reste, il n'y a pas de politique plus fatale à l'objet que l'on se propose que celle qui consiste à mendier des faveurs. A mon avis, ces délibérations auraient dû se terminer du moment que les Américains ont pris une attitude aussi déraisonnable que celle qu'ils ont prise, d'après le rapport donné par le sénateur Fairbanks et le premier ministre du Canada, agissant comme chef de la commission. Je dis que du moment où l'on en est arrivé là, les négociations auraient dû être rompues, et les représentants du Canada auraient dû revenir à leurs sièges en cette Chambre des Communes de leur pays, en position de traiter ces questions, non dans un esprit de représailles, mais dans le but d'adopter la législation demandée par les intérêts du Canada.

Une grande partie des difficultés que cette question a fait surgir a été le résultat désastreux de la politique suivie par le très honorable chef du gouvernement. Je dois dire, et je dis avec regret, que du moment où le ministère a été formé en 1896, jusqu'à celui où il est allé à cette conférence ou réunion internationale à Québec, deux ans plus tard, si son seul but eût été de mettre le Canada dans l'impossibilité d'obtenir quelque arrangement juste et équitable de la part des Etats-Unis, il n'a rien négligé, à mon avis, durant ces deux longues années, qui ait pu être de nature à obtenir ce résultat. C'est là une déclaration assez sévère, mais je vais démontrer à la Chambre aussi brièvement que possible les raisons sur lesquelles elle est basée. Quel a été son premier pas ? Le premier pas malheureux fait par le très honorable premier ministre est le dernier qu'un homme au courant de la diplomatie ou ayant la moindre notion des usages diplomatiques aurait fait. Ce premier pas consistait à s'épancher dans le sein d'un reporter de Chicago. Lors de cette entrevue, il a pris précisément l'attitude que tout homme chargé du soin de diriger le gouvernement du Canada devrait éviter de prendre. Il a dit que ses associés et lui étaient les seuls hommes au Canada qui fussent sympathiques aux Etats-Unis d'Amérique, les seuls hommes desquels les Etats-Unis pouvaient s'attendre à recevoir un traitement qu'ils pourraient juger satisfaisant.

Est-ce que cela était de nature à donner plus de force au très honorable ministre ? C'était précisément le contraire. Sa déclaration n'était pas véridique. Je n'ai nullement l'intention de dire que l'honorable ministre a, de propos délibéré, faussé la vérité, mais je prétends que sa mémoire lui a complètement fait défaut. Ses souvenirs sur l'histoire du Canada, sa connaissance du parti conservateur lui ont complètement fait défaut, lorsqu'il a fait à un reporter de Chicago la fausse déclaration à l'effet que le parti libéral-conservateur du Canada était hostile aux Etats-Unis d'Amérique.

M. ORATEUR : Je crois que c'est aller un peu trop loin de d'affirmer qu'un honorable membre de cette Chambre a fait une fausse déclaration. Il y a un grand nombre d'autres manières au moyen desquelles l'honorable député peut exprimer son appréciation de ce qu'a dit le très honorable ministre.

Sir CHARLES TUPPER : Je ne veux pas du tout insinuer que le très honorable premier ministre a, de propos délibéré, fait une fausse déclaration. Toute déclaration contredite par les faits est fausse. J'ai, ce soir, fait un grand nombre de déclarations que les honorables membres de la droite vont trouver fausses, parce qu'ils diffèrent avec moi sur des questions de faits. Mais je ne veux pas du tout que l'on reste sous l'impression que j'accuse le très honorable ministre d'avoir délibérément faussé la vérité. Je veux que cela soit bien compris. Je ne me servais pas de l'expression, si je croyais qu'elle pût être prise pour une injure personnelle, mais je dois dire que, fausse ou non, la déclaration du très honorable ministre est démentie par toute l'histoire du Canada, depuis la première heure de la Confédération jusqu'à présent. Il n'y a jamais eu, ni dans la Chambre ni dans le pays, un parti qui ait reconnu, plus que le grand parti libéral-conservateur, l'importance d'avoir les relations les plus amicales, tant socialement que commercialement, avec les Etats-Unis d'Amérique. Je considère cela comme un principe primordial, et je dis que le parti conservateur a agi d'après ce principe depuis la première heure de la Confédération jusqu'à l'heure actuelle, et je vais prouver à l'instant, par les propres paroles de mon très honorable ami, qu'il s'est trompé en portant cette accusation contre nous. Quels sont les faits ? Chacun se rappelle qu'en 1871, le très honorable sir John Macdonald fut envoyé à Washington, en qualité de haut-commissaire conjoint, pour négocier un traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Qu'est-il arrivé ? Il a négocié un traité. Il n'y a jamais en une heure aussi critique dans les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Chacun sait que les prises faites par l'"Alabama" durant la guerre civile aux Etats-Unis ont excité les sentiments les plus amèrement hostiles de la part des Etats-Unis envers la Grande-Bretagne—sentiments qui étaient partagés par tous les partis. A